

L' H O M M E

Organe individualiste

La force c'est le droit !!

PARAISANT TOUS LES VENDREDIS

Fais-toi valoir !

Adressez lettres et mandats à

M. RAOUL ALAS LUQUETAS

Directeur-Administrateur

DIRECTION-ADMINISTRATION

PROVISOIREMENT

PARIS. — 10, Rue de Bruxelles, 10. — PARIS.

ABONNEMENTS

UN AN..... 10 francs

ANNONCES

S'adresser au Bureau du Journal

POURQUOI??

Lorsqu'il y a quelques années, nous exposâmes pour la première fois l'individualisme, nous nous mimes en contradiction avec les ultimes manifestations de l'esprit religieux, qui au nom du vocable humanité substituée au mot Dieu, et, sous les titres de socialisme ou de communisme — cherchent à tuer définitivement la personnalité. Aucune attaque, aucune injure ne nous fut épargnée.

On n'osa pas se servir vis-à-vis de nous des armes qui tuent, mais on employa celles qui salissent.

Eccœurés, nous nous retirâmes de la lutte, pensant que l'heure n'était pas venue de la mort de l'esprit religieux.

C'était l'époque par excellence de la réaction : l'époque du nationalisme antisémite — ce socialisme des imbéciles ; du protectionnisme — ce socialisme des riches ; et du communisme, ce socialisme des ignorants.

Aujourd'hui que ces différentes formes de l'oppression déclinent et marchent rapidement vers la faillite définitive, nous croyons utile, nécessaire même, de dresser à nouveau l'individu, contre l'Etat.

Patrie ! Amour ! Altruisme ! Dévouement ! et Solidarité ! autant de personnalités de respect ! dernière forme de l'esprit religieux que nous nous donnons pour tâche de détruire.

Nous voulons opposer enfin la Réalité au Rêve, la Chair à l'Esprit.

Contrairement à une habitude trop

Religions !!

Au premier siècle de l'humanité, alors que l'individu, faible et ignorant, défendait péniblement sa misérable existence contre les éléments dissolvants de l'ambiance, ne pouvant s'expliquer les phénomènes auxquels il assistait, il conçut Dieu et le constitua à son image.

Sur cette pensée première, des religions se fondèrent, dont l'origine fut l'idée égoïstique de la recherche du plaisir et l'appréhension de la douleur.

Etre agréable à la Divinité ou lui être désagréable, telle fut la première forme de l'éthique, telle fut la naissance du dogme.

Vingt siècles de tyrannie, vingt siècles d'oppression de l'individu par le Prêtre de la chair, par l'Esprit, en fut le résultat.

Aujourd'hui l'individu n'est plus le pauvre hère ignorant et désarmé dont l'impuissance justifiait la crédulité. Sous le formidable effort de la science expérimentale, les vieilles Religions sont mortes ou agonisent.

Dieu arraché du ciel par la démonstration de son impuissance, recrutée de plus en plus péniblement ses zéloteurs.

Mais ce n'est pas impunément que l'individu a traversé des siècles de Mysticisme, l'oppression incroyable des temps féodaux et l'Inquisition. Il lui en est resté une sentimentalité malade dont de longtemps encore, sans doute, il ne pourra se débarrasser.

C'est l'Empreinte ! l'effroyable et peut-être ineffaçable empreinte qui fait qu'alors que l'on est forcé d'abandonner les vieilles métaphysiques

sance est supérieure à la mienne; s'il me l'accorde cependant lorsque son intérêt serait de me le refuser et que je n'aie pas la force suffisante pour le prendre, c'est alors la charité qu'il me fait. Et quand je réclame mon droit, je suis tout simplement un mendiant ! « La Force seule constitue le Droit. »

Fais-toi valoir, affirme ta puissance, de quelque façon que ce soit, et, en raison de la valeur que tu auras acquise, tu auras, non pas le Droit, mais la possibilité à une jouissance équivalente.

Quant à moi, sache que je ne te dois rien ; tu n'as, vis-à-vis de moi, ni droit ni devoir ; sois-moi utile et je te paierai selon les utilités que j'aurai tirées de toi.

Mais si, au contraire, tu es absolument sans aucun avantage pour l'un quelconque de tes semblables, tu n'auras qu'à disparaître et... ce sera justice.

D'ailleurs, n'est-ce pas toujours grâce à cette disparition nécessaire des mal-doués que les espèces se sont perfectionnées ?

J'entends dire que la société, elle, à défaut de l'individu, a des obligations, des devoirs vis-à-vis des faibles, des inadaptés.

Qu'est-ce à dire ? de quelle société parlez-vous ? où est le pacte qui m'y lie ? n'y a-t-il pas là encore une religion ? Je ne veux pas communier dans votre église. Si je m'associe, je veux pouvoir le faire librement et en raison de mes intérêts — et seulement de mes intérêts.

J'entends déjà crier à l'abomination ; les Prêtres de toutes les Religions vont faire trêve un instant à la lutte engagée entre eux et diriger contre moi les injures et la boue dont ils se couvrent habituellement.

COMÉDIE SOCIALISTE !!!

Depuis quinze jours, nous assistons au spectacle hilarant des résultats produits par l'unification du Parti Socialiste.

La société collectiviste n'est pas encore fondée ; mais les avantages certains, très profitables, qui dériveront de son avènement, donnent déjà lieu à une lutte très réjouissante.

Des intérêts considérables — relativement à leur situation primitive — amènent fréquemment entre les différents pontifes de cette religion nouvelle, des luttes homériques fort amusantes pour ceux qui, comme nous, n'ont jamais pris au sérieux ces faux bonshommes.

Ce nous est joie, ô combien grande ! de voir s'envoler avec les plumes de ces oisons, lambeau par lambeau, la réputation d'honneur, d'intégrité, de dévouement qu'ils s'étaient constitués, grâce à la naïveté et à l'ignorance de leur public habituel.

Tels des Augustes de cirque, ils se prodiguent les gifles. Chaque coup porte, et — paradoxe cependant fort compréhensible quand on y réfléchit — chaque coup asséné blesse d'avantage celui qui le reçoit que celui qui le donne.

Deux hommes, deux journaux, le citoyen Gérault-Richard et le camarade Edwards, la *Petite République* et le *Petit Soudan* dans leurs assauts homériques et leurs exercices de force sur l'art de se casser du sucre, de laver du linge sale et agiter des ordures après s'en être servi, tel devrait être le titre de l'affiche et le sujet du bonimenteur battant le rappel des clients (pardon, des électeurs) à la porte de la Baraque socialiste.

Le citoyen Gérault-Richard, rédacteur en chef de journal en même temps que marchand de confection à prix réduits, ancien député, s'arrondissait le ventre dans le fromage socialiste, lorsque, — résultat d'une évolution que

C'est ici que les choses se gâtèrent. Camarade, oui ; mais concurrent, non. *Business are business*. On veut bien accepter dans ses rangs un bourgeois repent, surtout s'il arrose copieusement sa conversion ; mais lui permettre de mordre au fromage dont on s'engraisse, jamais !

Quoi ! cet intrus voulait détourner à son profit la clientèle de la *Petite République*, en lui vendant, au lieu de paletots, des fusils ; mais alors, adieu « castels aux champs, pelisses de fourrures et ventres de propriétaires comme le dit Urbain Gohier » que l'habitude de ne pas manger pousse à mordre à tort et à travers.

Alors se leva le tombeur de **Cassimir Périer**, qui crut avoir facilement raison du camarade Edwards, ce nouveau venu, ce pelé, ce galeux d'où venait tout le mal.

Le camarade avait les os durs ; la lutte dura longtemps, que dis-je ? elle dura toujours.

Lutte tellement courtoise, d'ailleurs que, pour éviter les personnalités souvent blessantes, chacun des deux adversaires par une délicatesse que vous apprécierez, employa pour désigner ses adversaires un vocable galant : Escroc, voleur, repris de justice ou innommable, tels sont, entre quelques douzaines, leurs termes les plus élégants.

Et nous avons le délectant plaisir d'apprendre que ces gens qui, hier, s'embrassaient tendrement, n'avaient pourtant que peu d'illusions sur leur compte ; que, se connaissant bien, ils s'estimaient de même et que leurs embrassades n'étaient que chiqué, jongleries de clowns surpiste pour recueillir les braves de la galerie.

Au cours de cette édifiante polémique, il nous fut dit que Gérault-Richard et Maurice Dejean étaient deux compères qui, avec la complicité sans doute, de quelques autres, prélevaient 10 o/o sur l'argent que l'on adressait aux grévistes par leur intermédiaire.

À quoi ces « messieurs » répliquèrent que Jacques Dhur cet ex-collaborateur de la *Petite République*, dont le Grand Manitou Jean Jaures faisait si emphatiquement l'éloge dans

du vocabulaire humanité substituée au mot Dieu, et, sous les titres de socialisme ou de communisme — cherchent à tuer définitivement la personnalité. Aucune attaque, aucune injure ne nous fut épargnée.

On n'osa pas se servir vis-à-vis de nous des armes qui tuent, mais on employa celles qui salissent.

Ecœurés, nous nous retirâmes de la lutte, pensant que l'heure n'était pas venue de la mort de l'esprit religieux.

C'était l'époque par excellence de la réaction : l'époque du nationalisme antisémite — ce socialisme des imbéciles ; du protectionisme — ce socialisme des riches ; et du communisme, ce socialisme des ignorants.

Aujourd'hui que ces différentes formes de l'oppression déclinent et marchent rapidement vers la faillite définitive, nous croyons utile, nécessaire même, de dresser à nouveau l'Individu, contre l'Etat.

Patrie ! Amour ! Altruisme ! Dévouement ! et Solidarité ! autant de personnalités de respect ! dernière forme de l'esprit religieux que nous nous donnons pour tâche de détruire.

Nous voulons opposer enfin la Réalité au Rêve, la Chair à l'Esprit.

Contrairement à une habitude trop suivie, nous ne discuterons que ce que nous connaissons bien, et nous n'affirmerons rien dont nous n'ayions la preuve.

Luttant sans pitié comme sans faiblesse contre toutes les idées subjectives, un de nos amis se chargera toutes les semaines de la besogne plutôt désagréable, parce que souvent répugnante, de démasquer les apôtres de la nouvelle foi ; non pas que leur personnalité nous intéresse, mais parce que nous le croyons nécessaire pour ouvrir les yeux du plus grand nombre.

Pour les esprits simples et ignorants, il ne suffit pas toujours de prouver la fausseté de la Religion mais il est souvent indispensable de démontrer l'ignominie du Prêtre.

C'est à cette double besogne que nous nous emploierons ; mais, nous le répétons, pas une ligne pas un mot ne sera écrit par nous sans que la preuve ne puisse en être administrée.

LA RÉDACTION

l'assistait, il conçut Dieu et le constitua à son image.

Sur cette pensée première, des religions se fondèrent, dont l'origine fut l'idée égoïstique de la recherche du plaisir et l'appréhension de la douleur.

Etre agréable à la Divinité ou lui être désagréable, telle fut la première forme de l'éthique, telle fut la naissance du dogme.

Vingt siècles de tyrannie, vingt siècles d'oppression de l'individu par le Prêtre de la chair, par l'Esprit, en fut le résultat.

Aujourd'hui l'Individu n'est plus le pauvre hère ignorant et désarmé dont l'impuissance justifiait la crédulité. Sous le formidable effort de la science expérimentale, les vieilles Religions sont mortes ou agonisent.

Dieu arraché du ciel par la démonstration de son impuissance, recrutée de plus en plus péniblement ses zéloteurs.

Mais ce n'est pas impunément que l'Individu a traversé des siècles de Mysticisme, l'oppression incroyable des temps féodaux et l'Inquisition. Il lui en est resté une sentimentalité malade dont de longtemps encore, sans doute, il ne pourra se débarrasser.

C'est l'Empreinte ! l'effroyable et peut-être ineffaçable empreinte qui fait qu'alors que l'on est forcé d'abandonner les vieilles métaphysiques — décidément par trop en contradiction avec la vérité scientifique — n'osant se dégager de toute croyance, ou cherche à se réfugier dans de nouvelles idéologies.

Sur les ruines des Religions anciennes, l'on en constitue d'autres ; et, à la place du Dieu fait homme, on installe l'Homme fait dieu !

Au nom de cette nouvelle divinité, tout aussi spirituelle que l'autre, tout aussi irréelle, puisque n'ayant ni chair ni os, on prétend courber pendant des siècles encore l'Individu sous le joug !

A la foi au Dieu dispensateur de grâce, on a substitué la foi, au Droit dispensateur de justice, La Loi a remplacé l'Evangile et la Déclaration des Droits de l'Homme, les commandements de Dieu.

On nous a parlé de droits inhérents à l'Homme : droit à ceci, à cela et autre chose encore ; mais on a oublié de nous dire dans quel Olympe mystérieux, sur quelle Table de loi et quelle déité avait décrété ces droits ?

Que diable ! pour que j'aie droit, il faut que quelqu'un m'accorde ce droit ; et s'il peut me l'accorder, il peut également me le refuser si sa puis-

sance, de quelque façon que ce soit, et, en raison de la valeur que tu auras acquise, tu auras, non pas le Droit, mais la possibilité à une jouissance équivalente.

Quant à moi, sache que je ne te dois rien ; tu n'as, vis-à-vis de moi, ni droit ni devoir ; sois-moi utile et je te paierai selon les utilités que j'aurai tirées de toi.

Mais si, au contraire, tu es absolument sans aucun avantage pour l'un quelconque de tes semblables, tu n'auras qu'à disparaître et... ce sera justice.

D'ailleurs, n'est-ce pas toujours grâce à cette disparition nécessaire des mal-doués que les espèces se sont perfectionnées ?

J'entends dire que la société, elle, à défaut de l'Individu, a des obligations, des devoirs vis-à-vis des faibles, des inadaptés.

Qu'est-ce à dire ? de quelle société parlez-vous ? où est le pacte qui m'y lie ? n'y a-t-il pas là encore une religion ? Je ne veux pas communier dans votre église. Si je m'associe, je veux pouvoir le faire librement et en raison de mes intérêts — et seulement de mes intérêts.

J'entends déjà crier à l'abomination ; les Prêtres de toutes les Religions vont faire trêve un instant à la lutte engagée entre eux et diriger contre moi les injures et la boue dont ils se couvrent habituellement...

J'en ai vu bien d'autres ; et me contentant de repousser dédaigneusement au ruisseau les inmondices, je continuerai ma route ; et dans les prochains numéros de ce journal, j'entreprendrai la réfutation scientifique de tous les nouveaux dogmes ainsi que l'exposé de la réalité individualiste opposée aux entités étatisme, collectivisme, humanitarisme, etc.

EUGÈNE RENARD.

BAS LES MASQUES!!...

Souvent s'ajoute à la religion pour les théories mal comprises l'admiration pour les théoriciens mal connus.

Nous nous donnons pour besogne de dégager l'individu des dernières formes religieuses, nous croyons utile de démasquer également les prêtres et d'ouvrir les yeux des dupes sur les physionomies vraies de leurs dupes.

Nous ferons toucher du doigt aux fidèles, la différence qu'il y a entre les théories exposées publiquement et les actes accomplis loin des regards.

Sous cette rubrique et à cette place toutes les semaines notre collaborateur R. ALAS LUQUÉTAIS exquissera la silhouette d'un ou plusieurs de ces histrions.

Messieurs les Pontifes nous allons vivre.

core fondée ; mais les avantages certains, très profitables, qui dériveront de son avènement, donnent déjà lieu à une lutte très réjouissante.

Des intérêts considérables — relativement à leur situation primitive — amènent fréquemment entre les différents pontifes de cette religion nouvelle, des luttes homériques fort amusantes pour ceux qui, comme nous, n'ont jamais pris au sérieux ces faux bonshommes.

Ce nous est joie, ô combien grande de voir s'envoler avec les plumes de ces oisons, lambeau par lambeau, la réputation d'honneur, d'intégrité, de dévouement qu'ils s'étaient constitués, grâce à la naïveté et à l'ignorance de leur public habituel.

Tels des Augustes de cirque, ils se prodiguent les gifles. Chaque coup porté, et — paradoxe cependant fort compréhensible quand on y réfléchit — chaque coup asséné blesse d'avantage celui qui le reçoit que celui qui le donne.

Deux hommes, deux journaux, le citoyen Gérard-Richard et le camarade Edwards, la Petite République et le Petit Soudan leurs assauts homériques et leurs exercices de force sur l'art de se casser du sucre, de laver du linge sale et agiter des ordures après s'en être servi, tel devrait être le titre de l'affiche et le sujet du bonimenteur battant le rappel des clients (pardon, des électeurs) à la porte de la Baraque socialiste.

Le citoyen Gérard-Richard, rédacteur en chef de journal en même temps que marchand de confection à prix réduits, ancien député, s'arrondissait le ventre dans le fromage socialiste, lorsque, — résultat d'une évolution que ma pauvre cervelle est impuissante à expliquer — Monsieur Edwards, de sa profession millionnaire et, incidemment, fondateur de journaux, se prit, un beau matin, d'une farouche ardeur Révolutionnaire et Socialiste que personne n'eût jamais soupçonnée en lui.

Il s'avança donc, lui et ses billets de banque, d'un pas calme et sûr, vers le quatrième Etat, déclara que lui, meurtre de faim, était partisan de la lutte des classes qui, seule, pouvait conduire le Proletariat à son émancipation.

Naturellement, il prit place de suite parmi les chefs du Parti, trop heureux d'accueillir un aussi gras et « aussi généreux » compagnon.

A peine, par mesure de prudence, quelques mots d'étonnement furent-ils prononcés afin de pouvoir les resservir plus tard, le cas échéant.

La Petite République elle-même se garda bien d'éconduire le camarade « millionnaire ». Certains poussaient l'amabilité jusqu'à faire appel à sa générosité « pour la cause : bien entendu... »

Mais le camarade Edwards est atteint de la manie dangereuse de fonder des journaux. Il se dit que, puisque socialiste, il était, il lui fallait lancer un journal purement socialiste ; et, en raison de l'idée mirifique qu'il avait déjà mise à exécution autrefois au *Matin*, croyant que l'union socialiste n'était pas une blague, il s'adressa aux chefs des différentes écoles.

« castels aux champs, pelisses de fourrures et ventres de propriétaires comme le dit Urbain Gohier » que l'habitude de ne pas manger pousse à mordre à tort et à travers.

Alors se leva le tombeur de Casimir Périer, qui crut avoir facilement raison du camarade Edwards, ce nouveau venu, ce pelé, ce galeux d'où venait tout le mal.

Le camarade avait les os durs ; la lutte dura longtemps, que dis-je ? elle dura tout un jour.

Lutte tellement courtoise, d'ailleurs que, pour éviter les personnalités souvent blessantes, chacun des deux adversaires par une délicatesse que vous apprécierez, emploie pour désigner ses adversaires un vocabulaire galant : Escroc, voleur, repris de justice ou innommable, tels sont, entre quelques douzaines, leurs termes les plus élégants.

Et nous avons le délectant plaisir d'apprendre que ces gens qui, hier, s'embrassaient tendrement, n'avaient pourtant que peu d'illusions sur leur compte ; que, se connaissant bien, ils s'estimaient de même et que leurs embrassades n'étaient que chiqué, jongleries de clowns surpiste pour recueillir les bravos de la galerie.

Au cours de cette édifiante polémique, il nous fut dit que Gérard-Richard et Maurice Dejean étaient deux compères qui, avec la complicité sans doute, de quelques autres, prélevaient 10 o/o sur l'argent que l'on adressait aux grévistes par leur intermédiaire.

A quoi ces « messieurs » répliquèrent que Jacques Dhur cet ex-colaborateur de la Petite République, dont le Grand Manitou Jean Jaurès faisait si emphatiquement l'éloge dans une préface restée fameuse — que Jacques Dhur n'était qu'un teneur, un escroc, pis peut-être, puisque dans un langage plein de sous-entendus on le menaçait de la Cour d'assises.

Le compagnon Edwards, lui, chose inattendue et qui pourrait sembler paradoxale, étant donnée sa fortune considérable, mais qui, pourtant, est affirmée non moins énergiquement par les Pontifes de la Petite République, ne serait qu'un vulgaire maître-chanteur, dont la place serait au bain si l'honnête Gérard-Richard était ministre !....

Voyons, messieurs, je ne sache pas que toutes ces piquantes révélations dont vous nous amusez, vous soient venues d'un quelconque Saint-Esprit.

Ces ignominies, vous les connaissiez depuis quelques mois. Dans ce cas, vous êtes inexcusables d'avoir tardé si longtemps à nous les dévoiler.

Qu'attendiez-vous donc du « camarade » Edwards pour ne pas l'avoir démasqué lors de son intrusion dans le parti ? Pourquoi lui avoir laissé prendre une place prépondérante pour essayer de le mettre dehors ensuite ? Quel guichet s'est fermé ? Quelle caisse s'est ouverte ?

R. A. L.

(A suivre.)

P. S. — Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette lutte épique.

NATIONALISME

ET ANTISEMITISME

La fin du dix-neuvième siècle nous a légué un certain nombre de scories parmi lesquelles le nationalisme et l'antisémitisme occupent la plus nauséabonde place. Jongleries de pitres en délire, produits des élucubrations fantaisistes de deux hommes : le ridicule polichinelle qui, naguère conduisait des bandes de jeunes idiots à l'assaut, non de Metz ou de Strasbourg, mais à celui des brasseries allemandes du quartier Latin et le révérend père Drumont, successeur par vocation de Saint-Dominique.

Ce parti — pardon ! — ce tas, attirait rapidement à lui, en vertu de la loi d'attraction des semblables par les semblables, tout ce que la France compte de prostitués de la politique ou de la presse, de la littérature ou des salons.

Ratés de l'Université, rastaquouères, marlous, affiliés de la haute ou de la basse pègre, tripoteurs d'affaires véreuses ; et la grande masse des idiotisés par la religion et l'alcool accoururent en foule.

Les fonds secrets de l'Etat-Major et des Congrégations arrosèrent copieusement cette salade ; on y ajouta un grain de piment avec l'illustre marquis, ce délicat et si courtois polémiste Henri Rochefort ; on remua et l'on servit ce que vous savez.

Quelques-uns firent la grimace ; mais le grand nombre a tellement l'estomac cautérisé par l'absinthe qu'il avala cette cuisine sans trop sourciller.

Et l'on vit Paris, Ville-Lumière, cerveau du monde, terre classique de l'intelligence et des révolutions selon le style consacré, envoyer à l'Hôtel-de-Ville un Conseil municipal où les Caron et les Dausset nous amuseraient prodigieusement si le spectacle était gratuit.

Malheureusement il n'en est pas ainsi ; et comme, en définitive, c'est nous qui payons, nous avons bien le droit de siffler les acteurs et de demander le changement de l'affiche.

Mais la perversion du goût est tellement intense chez la plupart des individus que, pour obtenir ce changement, il est nécessaire de prouver surabondamment l'idiotie de la pièce et l'infériorité des auteurs.

Il suffira, pour cela, de citer ces auteurs eux-mêmes, de montrer l'opinion peu flatteuse qu'ils ont les uns sur les autres, leurs injures d'antan en opposition avec leurs caresses d'aujourd'hui : ce dont nos lecteurs nous sauront gré, sans doute.

Voici, pour commencer, une des opinions successives de notre Grand Polémiste National sur notre non moins Grand Patriote.

E. R.

On s'est demandé pourquoi, au lieu de fatiguer le public de ses manifestations encombrantes, M. Déroulède ne croyait pas devoir affirmer son patriotisme en partant pour le Tonkin... On sait maintenant à quoi s'en tenir sur cette abstention bizarre de la part de ce paladin : le Tonkin est traversé par le Fleuve Rouge et, pour comble de déveine, il lui faudrait passer la Mer Rouge pour s'y rendre !

Ce qui nous étonne, c'est que, le drapeau rouge lui rappelant la guerre civile, il continue à porter à sa boutonnière un ruban rouge également, et qui doit lui rappeler bien davantage la guerre civile, attendu qu'il l'a gagné, pendant la semaine sanglante, à faire fusiller les Parisiens au moins aussi patriotes que lui.

H. ROCHEFORT

(Intransigeant, 4 mars 1885)

LE DROIT

L'une des erreurs les plus répandues depuis un siècle, est celle du droit, c'est avec elle que l'on a fait mouvoir les masses et que l'on a égaré l'individu, non sans protestations toutefois, car il y a déjà cinquante ans que Max Stirner, dans cet incomparable monument de la philosophie contemporaine qu'est son livre *L'unique et sa propriété*, fit du droit, tel que le préconisaient les philosophes sociologiques de l'époque, une critique irréfutable dont nous extrayons les lignes suivantes :

Mais les réformateurs socialistes nous préchant un « droit de la Société ». Alors l'individu devient l'esclave de la Société, et n'a droit que si la Société lui donne droit, c'est-à-dire s'il vit suivant les lois de la Société, s'il est loyal. Que je sois loyal sous un tyran ou dans la « Société » de Weitling, c'est la même absence de droit ici et là, car, dans les deux cas, ce n'est pas mon droit, mais un droit étranger que j'ai.

A propos de droit, on demande toujours : « De qui ou de quoi tiens-je tel droit ? » Réponse : de Dieu, de l'amour de la raison, de la nature de l'humanité, etc. — Non, c'est seulement la force, la puissance qui te donne le droit, (ta raison, par exemple, peut te le donner).

Le communisme qui admet que les hommes « ont de nature, des droits égaux » est en contradiction avec le principe propre que les hommes n'ont de nature, aucun droit. Par exemple, il ne veut pas reconnaître que la nature donne aux parents des droits sur leurs enfants ou que ceux-ci en aient sur leurs parents : il abolit la famille. Somme toute, ces principes absolument révolutionnaires, balouvistes, reposent sur une conception religieuse, c'est-à-dire fautive. Qui donc peut, s'il ne se place pas à un point de vue religieux, réclamer le « droit ». — « Le droit n'est-il pas un concept religieux, c'est-à-dire, quelque chose de sacré. — « L'égalité des droits » comme la Révolution l'a établie, n'est qu'une forme nouvelle de « l'égalité chrétienne » l'égalité des frères, des enfants de Dieu, des chrétiens, etc., bref, la fraternité. Toutes les questions que l'on se pose en face du droit méritent cette raillerie de Schiller :

« Voilà de longue années que je me sers de ma nez. Puis-je démontrer que j'y ai un droit réel ? »

La Révolution, en donnant à l'égalité, l'estampille du « droit » se réfugia dans le domaine religieux, dans la région du sacré, de l'idéal. De là, par suite, la lutte pour « les droits sacrés, inaliénables de l'homme ». En face du « droit éternel de l'homme », se pose tout naturellement et, à titre égal, le droit bien acquis du fait établi : droit contre droit où, naturellement, chacun reproche à l'autre

Ave Cæsar te morituri salutant

Ce salut funèbre des gladiateurs aux empereurs de la décadence, n'est-il pas un peu le cri que semblent jeter les institutions et les croyances de la vieille société devant l'individu qui, enfin s'avance maintenant, irrémisiblement implacable, sapant peu à peu les routines et dégonflant, trop lentement encore, l'omnipotence des bedaines bien pensantes. Quelques rayons ont à peine manifesté l'aube d'un nouveau jour de l'Humanité, et, par crainte de l'aveuglement et de l'anéantissement prochains, les cerveaux de ténèbres s'agitent, inquiets.

Au sein de la société la plus farouchement rétrograde qui soit, il est piquant de noter les aspirations nouvelles vers l'autonomie complète de l'individu. C'est une mode si bien portée en littérature que le moindre plumeau ne saurait écrire dix lignes de roman sans prétendre à de hautes vues sociologiques et à la résolution d'une partie du problème humain. C'est, à chaque minute, le monstrueux mariage d'un panmuffisme intense et d'un altruisme larmoyant et inapplicable. Ce sont surtout ces pontificats ridicules — sociologues modern-style ou psychologues de cabinet de toilette — qui me paraissent jeter de toutes leurs œuvres inutiles le cri d'adieu et de mort d'un monde qui n'a pu se débarrasser du despotisme religieux que pour accepter plus facilement celui non moins étroit de la philosophie officielle.

Depuis vingt siècles, notre monde occidental a vécu sous le joug d'une religion interprétée suivant leurs besoins par les pouvoirs cléricaux et monarchiques qui firent cause commune en toute occasion ; vingt siècles de fétichisme et d'exploitation impudente de l'ignorance après lesquels une prétendue science sociologique est venue imposer à son tour son obscurantisme aussi tyrannique, excommuniant les tentations individualistes des cerveaux avides de connaître et cherchant, au large des chemins battus, en l'étude de leur individualité, en la connaissance et l'utilisation de leurs forces, l'idéal d'une vie harmonieuse et complète. Alchimistes ou mages qui, depuis l'antiquité, continuent la tradition des philosophes antiques — dont le précepte : « Connais-toi toi-même », gravé aux portes du temple de Delphes résumait si entièrement le but et les moyens d'y parvenir — n'ont pu atteindre aux merveilles que l'histoire enregistre, que par la science des forces de leur individu révélées et mises en œuvre.

Il y a loin entre l'évolution que fait entrevoir ce précepte de science profonde et les tentatives, triturées en romans ou cuisinées en drames, dont se compose notre philosophie actuelle. Il n'y est question, à chaque ligne, que de l'amélioration de l'homme en bloc, la formule : Bonheur pour tous, la livrée morale, comme à la caserne, quoi ! — sans tenir aucun compte du potentiel énergétique individuelle.

En ceci, c'est agir logiquement ; car la canque étroite, tressée de lois et de préjugés où, dès sa naissance, l'individu se trouve ligotté, a suffisamment creusé à son cou le sillon du collier et des entraves. Il est sûr pour tel mode de société qu'on voudra lui imposer : socialisme, collectivisme ou communisme.

Que de fleurs, cependant, pour enguirlander toutes ces théories humanitaires, concessions de vieille coquette que fait à regret notre société bourgeoise pour tromper l'impatience de ceux qui souffrent et veulent marcher de l'avant vers le Bonheur. Les esprits sont trop imbus des principes d'hypocrisie que nous ont légués vingt siècles de christianisme pour avoir l'impudeur de crer hautement que la loi immuable de la vie est une loi d'individualisme, c'est-à-dire d'égoïsme intelligent ; l'égoïsme qui saura discerner qu'est mauvaise l'action seule qui est le germe d'un souffrance postérieure ; choc en retour de la force qu'il a mise en mouvement et qui fatalement, retourne à son point de départ.

C'est là, croyons nous, la vraie forme de la sociabilité. Songer à autrui avant d'assurer son bien-être personnel est l'utopie de tous les systèmes humanitaires ; l'acte humain n'est efficacement accessible à l'amour du prochain que lorsque ses désirs et ses besoins sont satisfaits dans la mesure du possible

c'est s'interdire préalablement la satisfaction de désirs à venir, c'est limiter son champ d'action, c'est diminuer sa vie, c'est faire acte d'esclave et d'esclave.

Je prétends que celui qui promet son concours, c'est-à-dire qui s'engage, passe un contrat ou simplement s'entend, s'engage moralement, s'organise préalablement avec ses semblables dans le but de faire tel ou tel acte d'édifier telle ou telle chose, je prétends, dis-je, que cet individu a perdu sa liberté d'agir à partir du moment où il a promis ; il n'est plus libre : son semblable compte sur lui ; et il se doit à son semblable (1).

Je vais plus loin et je dis que celui qui prend un simple rendez-vous est dans le même cas d'infériorité puisqu'il devient esclave de sa parole (2).

Cela est si vrai, que la plupart du temps, après que la nuit a porté conseil, vous regrettez le rendez-vous pris.

En promettant la moindre chose, vous risquez de ne pas tenir votre promesse, de ne pas remplir les causes de votre engagement, vous semez donc le germe de la division, de la haine, de l'insociabilité, vous créez un antagonisme d'intérêt qui amènera la discorde entre les contractants.

Observez-vous un peu, ainsi que ceux qui vous approchent et vous constaterez que ce sont là faits de tous les jours.

La liberté se limite, s'arrête, ou, pour mieux dire, prend fin naturellement, d'elle-même, à l'esclavage de soi, c'est-à-dire, au point où l'on serait susceptible de perdre sa liberté.

Au point de vue naturel, a-t-on jamais vu un animal s'engager vis-à-vis d'un autre, s'entendre préalablement, passer un contrat ; en a-t-on vu s'organiser entre eux pour faire le travail nécessaire afin d'assurer leur conservation ? Non, chaque individu remplit sa fonction vitale, sans abdiquer la moindre parcelle de son autonomie.

Les cellules de notre organisme, les molécules de la terre, s'entendent-elles préalablement pour s'unir, vivre ensemble et se désunir ? Je suis convaincu que jamais on ne le prouvera.

Pourquoi donc l'homme, cet animal de conformation supérieure, d'aptitudes plus variées, serait-il inférieur au point de vue libérateur ? Non, si ce qui l'a formé — la matière à tous les degrés de transformation — ne s'engage pas, ne s'organise pas en vue de telle, ou telle fonction, l'homme ne sera réellement libre, que du jour où il évitera toute espèce d'engagement préalable, qui devient rigoureusement une contrainte vis-à-vis d'autrui.

La liberté sur les choses consiste pour l'individu à se servir et à dompter les choses et les éléments qui pourraient être utiles à la conservation ou bien à la satisfaction de son organisme, au point de vue physique aussi bien qu'au point de vue intellectuel, sans qu'il emploie cependant cette volonté d'agir à utiliser et dompter les choses et les éléments de façon à les rendre nuisibles à son organisme, l'homme, en ce cas, devenant l'esclave des maux qu'ils s'est engendrés.

L'homme qui, sous prétexte de liberté, fixerait trop longtemps le soleil, pourrait perdre la vue momentanément ou à tout jamais ; celui qui prétendrait serrer une barre de fer rouge risquerait de ne pouvoir plus faire usage de sa main.

Un acte d'une seconde peut donc provoquer un esclavage qui ne cesse qu'avec l'existence.

Quelque soit le point de vue où l'on se place, chaque fois que l'individu fait mauvais usage de ses facultés, il devient le serviteur du mal qu'il s'est procuré.

Comme nous venons de le montrer la liberté n'admet aucune contrainte, elle n'accepte aucun engagement, elle ne souffre aucune organisation préalable, aucun groupement fixe.

Elle est essentiellement égoïste, individualiste, égo-archiste, en ce sens qu'elle procure à l'homme la faculté d'être bien soi, dans tous ses actes, par le seul fait qu'il n'abandonne aucune parcelle, si minime soit-elle, de son autonomie, que sa volonté d'agir est dirigée vers sa satisfaction personnelle, qu'il ne fait un seul acte dans le but de faire plaisir à autrui, mais simplement parce que cet acte satisfera chez lui un plaisir, un intérêt quelconque et qu'il n'est asservi sous nulle forme.

Mais, diront tous les partisans de l'organisation sociale, depuis le socialisme jusqu'à

Tel qui a quitté la religion du Christ adopte celle de Robespierre ou d'Auguste Comte, d'autres s'agenouillent devant Karl Marx ou Bakounine, et saluent ces noms comme les enfants de chœur saluent l'autel.

Tel qui passe pour un hardi penseur, s'il se rappelle qu'en nourrice il avait telle idée, juge que c'est là une présomption pour qu'elle soit excellente et est fier de dire : j'ai toujours pensé comme cela.

Il considère ainsi que tout développement intellectuel lui aurait été mauvais et met son honneur à conserver l'intellect attaché à son biberon.

N'allez pas émettre une idée nouvelle, on vous répondra : Personne n'est de votre avis et tout le monde est du mien.

(Extrait des principes de 89 et du socialisme.)

YVES GYROT

Partout dans la nature, les transformations ne s'opèrent que par l'absorption ; et, pareillement, par une conséquence inverse logique l'absorption révèle l'action d'un corps plus fortement organisé sur un corps plus faible qui ne peut résister à son action.

Et de même, ainsi que l'histoire des sociétés humaines nous le démontre surabondamment, c'est toujours par la conquête, par l'absorption, par la loi du plus fort que les notions s'établissent, se développent et augmenteront leur puissance.

C'est bien là ce combat pour la vie, combat sans trêve ni merci, qui est le principe directeur de l'évolution de tous les êtres dans l'univers.

Une pareille constatation, purement scientifique, ne conduit pas à la substitution d'un fatalisme naturel au fatalisme providentiel.

Le fatalisme providentiel dit aux hommes et aux peuples : « Faites retentir de vos *Te Deum* les voûtes de vos temples ; car rien n'arrive sans la permission divine. »

La Science des lois de la nature dit, au contraire, aux hommes et aux peuples : « Etudiez, travaillez, développez votre intelligence, perfectionnez vos moyens d'actions, soyez forts, si vous ne voulez pas être absorbés par plus puissant que vous ! »

Le droit est l'esprit de la société. Si la société a une volonté, cette volonté est précisément le droit : elle ne subsiste que par le droit. Mais comme elle ne subsiste que parce qu'elle exerce une souveraineté sur les individus, le droit est sa volonté souveraine.

Tout droit existant est droit étranger, c'est un droit qu'on me « donne », qu'on me « fait ». Aurais-je donc droit, si tout le monde me donnait droit ? Et cependant, qu'est-ce, ce droit que j'obtiens dans l'Etat, dans la société, sinon un droit qui m'est conféré par des étrangers. Si un imbécile me fait droit, mon droit m'inspire de la défiance, sa justice m'est insupportable. Mais aussi quand un sage me fait droit, je n'ai pas encore ce droit. Il est absolument indépendant de la justice du fou ou du sage que j'ai droit.

LES SECTAIRES

La violence n'est pas le monopole des seuls terroristes. Il n'y a pas un parti politique, pas une école socialiste qui ne soient prêts, s'ils jugent probable la réussite, à s'emparer du pouvoir ou à appliquer leurs programmes par ruse ou par force. Tous l'ont prouvé. Chauvin, l'infatigable Chauvin, la petite crotte excrémentée par ce cuistre constipé, Jules Guesde, Chauvin ne se propose-t-il pas, l'idiot ! au *Grand Soir* qu'il espère, de fusiller tous ses adversaires, y compris les anarchistes.

Et cela s'explique. Utopistes et politiciens sont restés

chevot; on remua et l'on servit ce que vous savez.

Quelques-uns firent la grimace; mais le grand nombre a tellement l'estomac cautérisé par l'absinthe qu'il avala cette cuisine sans trop sourciller.

Et l'on vit Paris, Ville-Lumière, cerveau du monde, terre classique de l'intelligence et des révolutions selon le style consacré, envoyer à l'Hôtel-de-Ville un Conseil municipal où les Caron et les Dausset nous amuseraient prodigieusement si le spectacle était gratuit.

Malheureusement il n'en est pas ainsi; et comme, en définitive, c'est nous qui payons, nous avons bien le droit de siffler les acteurs et de demander le changement de l'affiche.

Mais la perversion du goût est tellement intense chez la plupart des individus que, pour obtenir ce changement, il est nécessaire de prouver surabondamment l'idiotie de la pièce et l'infériorité des auteurs.

Il suffira, pour cela, de citer ces auteurs eux-mêmes, de montrer l'opinion peu flatteuse qu'ils ont les uns sur les autres, leurs injures d'antan en opposition avec leurs caresses d'aujourd'hui: ce dont nos lecteurs nous sauront gré, sans doute.

Voici, pour commencer, une des opinions successives de notre Grand Polémiste National sur notre non moins Grand Patriote.

E. R.

DÉROULÉDISME

Le déroulédisme est une maladie nouvellement constatée par l'Académie de médecine. Les effets de cette étrange affection sont à peu près semblables à ceux de la rage, au point que M. Pasteur a été chargé d'en découvrir le microbe.

Le déroulédisme se manifeste tantôt par un besoin de saccager les brasseries où l'on vend de la bière allemande, tantôt par la manie d'arracher les drapeaux, sous prétexte qu'ils ne sont pas tricolores. On sait que tous les cadavres des marins et soldats morts au Tonkin appartiennent à M. Déroulède, en vertu d'un traité passé avec les Pompes Funèbres. Personne autre que lui n'a le droit de parler sur leurs tombes et de déployer des oriflammes sur leurs cercueils.

En outre, voilà quinze ans que l'importateur du déroulédisme en France nous promet de nous rendre l'Alsace et la Lorraine, et le seul drapeau allemand qu'il ait encore enlevé est celui qui figurait au milieu d'autres au Grand-Hôtel, le jour de la fête du 14 juillet.

Après le sac des brasseries, des hôtels et des théâtres, le déroulédisme vient d'organiser celui des cimetières. On lui permet de promener à son aise le drapeau tricolore, et il a la prétention d'interdire dans les rues le drapeau rouge. Il ne manque plus à M. Déroulède que d'aller saccager aussi les bureaux de journaux. Justement les meubles des nôtres sont recouverts d'étoffe rouge. Il aurait là une belle occasion de manifester de nouveau l'horreur qu'il partage, pour cette nuance, avec les taureaux espagnols. Seulement cette invasion lui coûterait peut-être un peu plus cher que celle d'un estaminot...

tableaux nous indiquent les lignes suivantes:

Mais les réformateurs socialistes nous prêchent un « droit de la Société ». Alors l'individu devient l'esclave de la Société, et n'a droit que si la Société lui donne droit, c'est-à-dire s'il vit suivant les lois de la Société, s'il est loyal. Que je sois loyal sous un tyran ou dans la « Société » de Weiting, c'est la même absence de droit ici et là, car, dans les deux cas, ce n'est pas mon droit, mais un droit étranger que j'ai.

A propos de droit, on demande toujours: « De qui ou de quoi tiens-tu tel droit? » Réponse: de Dieu, de l'amour de la raison, de la nature de l'humanité, etc. — Non, c'est seulement la force, la puissance qui te donne le droit, (ta raison, par exemple, peut te le donner).

Le communisme qui admet que les hommes « ont de nature, des droits égaux » est en contradiction avec le principe propre que les hommes n'ont de nature, aucun droit. Par exemple, il ne veut pas reconnaître que la nature donne aux parents des droits sur leurs enfants ou que ceux-ci en aient sur leurs parents: il abolit la famille. Somme toute, ces principes absolument révolutionnaires, balouvistes, reposent sur une conception religieuse, c'est-à-dire fautive. Qui donc peut, s'il ne se place pas à un point de vue religieux, réclamer le « droit ». — « Le droit » n'est-il pas un concept religieux, c'est-à-dire, quelque chose de sacré. — « L'égalité des droits » comme la Révolution l'a établie, n'est qu'une forme nouvelle de « l'égalité chrétienne » l'égalité des frères, des enfants de Dieu, des chrétiens, etc., bref, la fraternité. Toutes les questions que l'on se pose en face du droit méritent cette raillerie de Schiller:

« Voilà de longues années que je me sers de ce mot. Puis-je démontrer que j'y ai un droit réel? »

La Révolution, en donnant à l'égalité, l'estampille du « droit » se rétrécit dans le domaine religieux, dans la région du sacré, de l'idéal. De là, par suite, la lutte pour « les droits sacrés, inaliénables de l'homme ». En face du « droit éternel de l'homme », se pose tout naturellement et, à titre égal, le droit bien acquis du fait établi: droit contre droit ou, naturellement, chacun reproche à l'autre d'être un « non-droit ». Tel est le conflit de droits qui existe depuis la Révolution.

Que ce soit la nature, Dieu, le suffrage populaire etc. qui me donne un droit, tout cela est le même droit étranger: ce n'est pas un droit que je prends, ou que je me donne à moi-même.

Les communistes disent aussi: travail égal donne droit à jouissance égale. Antérieurement, on a agité la question de savoir si « l'homme vertueux, devrait être « heureux » sur terre. Les Juifs tirèrent de la vertu cette conséquence réelle: « Afin que tu vives heureux sur cette terre. » Non, ce n'est pas le travail égal mais la jouissance égale seule qui te donne droit à la jouissance égale. Mais astu travaillé et t'es-tu laissé ravir la jouissance, — « ce qui t'arrive est juste ».

Si vous prenez la jouissance, elle est votre droit; si, au contraire, vous soupirez après elle, sans oser vous en saisir, elle demeure, après comme avant, le « droit bien acquis » de ceux qui ont le privilège de la jouissance. Elle est leur droit comme elle serait le vôtre si vous vous en saisissiez de vive force.

La discussion sur « le droit de propriété » fait apparaître, dans toute sa violence, le conflit des conceptions. Les communistes affirment que « la terre appartient de droit à celui qui la cultive, » et que « ses produits reviennent à celui qui les tire du sol ». Je pense qu'ils appartiennent à celui qui sait les prendre ou à celui qui ne se les laisse pas prendre, qui ne s'en laisse pas déposséder. S'il se les approprie, ce n'est pas seulement la terre qui lui appartient, mais le droit. Tel est le droit égoïstique, c'est-à-dire, que c'est le droit pour Moi, et par conséquent, c'est le Droit.

Autrement le droit est une duperie. Le tigre qui bondit sur moi a droit et moi qui l'abats, j'ai droit aussi. Ce n'est pas mon droit que je défends contre lui, mais moi-même.

L'unique et sa propriété

MAX STIRNER

Traduction de Henri Lasvignes

cherchant, au large des chemins battus, en l'étude de leur individualité, en la connaissance et l'utilisation de leurs forces, l'idéal d'une vie harmonieuse et complète. Alchimistes ou mages qui, depuis l'antiquité, continuent la tradition des philosophes anciennes — dont le précepte: « Connais-toi-même », gravé aux portes du temple de Delphes résumait si entièrement le but et les moyens d'y parvenir — n'ont pu atteindre aux merveilles que l'histoire enregistre, que par la science des forces de leur individu révélées et mises en œuvre.

Il y a loin entre l'évolution que fait entrevoir ce précepte de science profonde et les tentatives, triturées en romans ou cuisinées en drames, dont se compose notre philosophie actuelle. Il n'y est question, à chaque ligne, que de l'amélioration de l'homme en bloc, la formule: Bonheur pour tous, la jivree morale, comme à la caserne, quoi! — sans tenir aucun compte du potentiel énergétique individuelle.

En ceci, c'est agir logiquement; car la canque étroite, tressée de lois et de préjugés où, dès sa naissance, l'individu se trouve ligotté, a suffisamment creusé à son cou le sillon du collier et des entraves. Il est mûr pour tel mode de société qu'on voudra lui imposer: socialisme, collectivisme ou communisme.

Que de fleurs, cependant, pour enguirlander toutes ces théories humanitaires, concessions de vieille coquette que fait à regret notre société bourgeoise pour tromper l'impudence de ceux qui souffrent et veulent marcher de l'avant vers le Bonheur. Les esprits sont trop imbus des principes d'hypocrisie que nous ont légués vingt siècles de christianisme pour avoir l'impudeur de crer hautement que la loi immuable de la vie est une loi d'individualisme, c'est-à-dire d'égoïsme intelligent; l'égoïsme qui saura discerner qu'est mauvaise l'action seule qui est le germe d'une souffrance postérieure; choc en retour de la force qu'il a mise en mouvement et qui, fatalement, retourne à son point de départ.

C'est là, croyons nous, la vraie forme de la sociabilité. Songer à autrui avant d'assurer son bien-être personnel est l'utopie de tous les systèmes humanitaires; l'être humain n'est efficacement accessible à l'amour du prochain que lorsque ses désirs et ses besoins sont satisfaits dans la mesure du possible. C'est une constatation facile à faire autour de soi et que formulait un ami suprêmement égoïste, dans le sens étroit du mot, en affirmant qu'il ne se sentait jamais si bien porté à aimer son prochain que dans l'instant de béatitude qui suit un bon repas.

Et soyez persuadés que ce même ami s'en fût voulu d'être soupçonné d'individualisme! Vingt siècles d'hypocrisie c'est un héritage, cela, n'est-ce pas? messieurs les psychologues!

LOUIS CLANET.

DE LA LIBERTÉ

Nombre de penseurs ont essayé de définir la liberté. A mon avis, ils n'ont réussi qu'à la limiter.

Dans cet article, j'envisagerai la liberté à deux points de vue connus:

1° La liberté de l'individu en rapport avec ses semblables; 2° la liberté de l'individu en rapport avec les choses.

La liberté pour l'individu en rapport avec ses semblables consiste à faire tout ce qu'il juge utile pour la conservation et la satisfaction de son organisme, de son être, au point de vue physique aussi bien qu'au point de vue intellectuel, sans jamais que cette volonté d'agir puisse la mettre sous la dépendance d'autrui, sous quelque forme que ce soit, pour quelque durée que ce soit.

Un individu dont la « volonté d'agir » sera fortement empreinte d'ignorance et de préjugés, peut dire: « Il me plaît à moi de me placer pour le reste de mes jours sous la férule d'un maître; ou, plus simplement, je suis resté un instant sous la dépendance d'un autre. » Je réponds: « Quand un homme se sert de sa faculté d'agir pour en faire l'abandon, il ne fait plus acte de libéralité. Se vendre, se louer, se subordonner, c'est placer d'avance une barrière à sa future volonté,

Pourquoi donc l'homme, cet animal de conformation supérieure, d'aptitudes plus variées, serait-il inférieur au point de vue libéralité? Non, si ce qui l'a formé — la matière à tous les degrés de transformation — ne s'engage pas, ne s'organise pas en vue de telle, ou telle fonction, l'homme ne sera réellement libre, que du jour où il évitera toute espèce d'engagement préalable, qui devient rigoureusement une contrainte vis-à-vis d'autrui.

La liberté sur les choses consiste pour l'individu à se servir et à dompter les choses et les éléments qui pourraient être utiles à la conservation ou bien à la satisfaction de son organisme, au point de vue physique aussi bien qu'au point de vue intellectuel, sans qu'il emploie cependant cette volonté d'agir à utiliser et dompter les choses et les éléments de façon à les rendre nuisibles à son organisme, l'homme, en ce cas, devenant l'esclave des maux qu'ils est engendrés. L'homme qui, sous prétexte de liberté, fixerait trop longtemps le soleil, pourrait perdre la vue momentanément ou à tout jamais; celui qui prétendrait serrer une barre de fer rouge risquerait de ne pouvoir plus faire usage de sa main.

Un acte d'une seconde peut donc provoquer un esclavage qui ne cesse qu'avec l'existence.

Quelque soit le point de vue où l'on se place, chaque fois que l'individu fait mauvais usage de ses facultés, il devient le serviteur du mal qu'il s'est procuré.

Comme nous venons de le montrer la liberté n'admet aucune contrainte, elle n'accepte aucun engagement, elle ne souffre aucune organisation préalable, aucun groupement fixe.

Elle est essentiellement égoïste, individualiste, égo-archiste, en ce sens qu'elle procure à l'homme la faculté d'être bien soi, dans tous ses actes, par le seul fait qu'il n'abandonne aucune parcelle, si minime soit-elle, de son autonomie, que sa volonté d'agir est dirigée vers sa satisfaction personnelle, qu'il ne fait un seul acte dans le but de faire plaisir à autrui, mais simplement parce que cet acte satisfera chez lui un plaisir, un intérêt qu'il conque et qu'il n'est asservi sous nulle forme.

Mais, diront tous les partisans de l'organisation sociale, depuis le royaliste et le républicain de quelconque nuance jusqu'au socialiste e-collectiviste et au communiste dit libéral, mais s'il n'y pas d'organisation établie, de groupements fixes, d'entente préalable le fonctionnement d'une société humaine (j'entends agglomération d'individus) devient impossible; c'est de l'utopie, c'est de la démente?

Gabriel CABOT.

(1) Etant déterministe, c'est-à-dire, partisan de l'idée « que rien ne vient de rien, que rien ne se fait sans cause », je n'entends pas dire par « volonté d'agir » que l'individu ait son « libre arbitre »; je crois le contraire démontré. Je veux parler de la résultante extérieure des forces internes et externes qui agi sent sur lui.

(2) Si je pousse à l'extrême cette manière de voir, c'est pour bien faire ressortir que toute agglomération d'individus qui aurait pour base la moindre parcelle d'autorité, reposerait sur un terrain mouvant, et pourrait nous ramener à l'esclavage.

Il n'entre pas d'ailleurs, dans mon idée de considérer comme atteinte à la liberté, le seul fait par lequel deux individus se font connaître réciproquement un endroit, un temps fixé où ils pourront se trouver; je veux parler seulement de l'engagement pris préalablement et qui les lie l'un à l'autre.

Pensées d'autrui

La plupart des gens ont une opinion parce- qu'ils l'ont reçue de leur mère, de leur père, quelquefois de leur nourrice ou de leurs bonnes.

Il ne peuvent la soutenir qu'en l'affirmant, de là, leur intolérance, ils n'examinent pas, ils se défendent.

Le jeune homme prétend quelquefois être prêt à toutes les innovations et il le croit.

En réalité, il est rarement affranchi, et s'il rompt les liens qui l'attachent à un certain passé, c'est pour les renouer à un autre.

La Science des lois de la nature dit, au contraire, aux hommes et aux peuples: « Etudiez, travaillez, développez votre intelligence, perfectionnez vos moyens d'actions soyez forts, si vous ne voulez pas être absorbés par plus puissant que vous! »

Le droit est l'esprit de la société. Si la société a une volonté, cette volonté est précisément le droit: elle ne subsiste que par le droit. Mais comme elle ne subsiste que parce qu'elle exerce une souveraineté sur les individus, le droit est sa volonté souveraine.

Tout droit existant est droit étranger, c'est un droit qu'on me « donne », qu'on me « fait ». Aurais-je donc droit, si tout le monde me donnait droit? Et cependant, qu'est-ce, ce droit que j'obtiens dans l'Etat, dans la société, sinon un droit qui m'est conféré par des étrangers. Si un imbécile me fait droit, mon droit m'inspire de la défiance, sa justice m'est insupportable. Mais aussi quand un sage me fait droit, je n'ai pas encore ce droit. Il est absolument indépendant de la justice du fou ou du sage que j'ai droit.

LES SECTAIRES

La violence n'est pas le monopole des seuls terroristes. Il n'y a pas un parti politique, pas une école socialiste qui ne soient prêts, s'ils jugent probable la réussite, à s'emparer du pouvoir ou à appliquer leurs programmes par ruse ou par force. Tous l'ont prouvé. Chauvin, l'inéffable Chauvin, la petite crotte excrémentée par ce cuisire constipé, Jules Guesde, Chauvin ne se propose-t-il pas, l'idiot! au Grand Soir qu'il espère, de fusiller tous ses adversaires, y compris les anarchistes.

Et cela s'explique. Utopistes et politiciens sont restés en dehors du grand mouvement d'idées qui fit « dominer dans la pensée moderne le sens du relatif ». Ils en sont encore aux notions abstraites. Car la violence, que vous l'appeliez révolution, coup d'Etat, propagande par le fait, guerre ou loi, qu'est-ce? sinon un absolutisme.

Le penseur peut prêcher au peuple un idéal de liberté et de justice, parce qu'il sait qu'en définitive cet absolu sera réalisé un jour. Mais jamais il ne tentera d'appliquer par la dynamite ou par la loi, cette dynamite larvée, pire que l'autre parfois, les formes sociales qu'il présume devoir résulter de la conquête graduelle de la liberté et de la justice. Il n'ignore pas combien toutes nos hypothèses, celles-là mêmes qui nous paraissent géniales, sont le plus souvent contredites par les faits. Et s'il est vraiment honnête, il aura toujours des scrupules à imposer sa manière de voir qu'il sait pouvoir être fautive, il y a de ce sentiment dans le mépris que professent toutes les hautes intelligences pour l'art oratoire, pour les écrits brillants des polémistes et des sophistes, qui, tous, ont pour but de donner aux auditeurs et lecteurs des opinions que ne justifie ni la science, ni la logique, ni la tradition. Le prosélytisme nous répugne. Il nous a toujours paru un viol sournois de la pensée.

Les sectaires n'ont pas de ces scrupules. Ils ne se sont jamais donné la peine d'étudier les doctrines rivales autrement que pour les combattre. Ayant adopté un système, ils en poursuivent l'application par tous les moyens, sans chercher s'il est approprié à l'époque, au milieu et aux individus. Ils élèvent des barricades ou décrètent par paresse intellectuelle, comme l'escarpé chourine par paresse physique.

Alphonse Humbert, par les provocations ineptes de son Père Duchêne, a, en 1871, envoyé à la mort et au bûche des milliers de pauvres bougres. Aujourd'hui, sur le point d'être ministre et de nous imposer légalement ses actuelles raisonnements, qui seront probablement tout aussi faux, il reconnaît qu'alors il se trompait.

Guesde, ce Torquemada carnavalesque, fusillerait, s'il le pouvait, tous ceux qui n'annoncent pas le « capital » (1er volume) de Marx.

Méline, pour mettre en pratique de vagues et contestables théories économiques, a créé des misères inouïes et préparé pour l'avenir de sanglantes révoltes.

D'autres font des guerres civiles, coloniales et autres. Tous sèment de la mort, créent de la douleur et suscitent des haines en vertu de discutables doctrines.

Voilà pourquoi nous sommes contre la violence, qu'elle soit législative ou révolutionnaire.

Il n'y a, il n'y aura peut-être jamais, étant donnée la complexité des phénomènes sociaux, aucun critérium pour reconnaître si un système est parfait, si une mesure légale est bonne. Ce que nous savons, c'est qu'ils n'ont jamais les résultats qu'on en attend et qu'ils ont souvent de funestes conséquences. Et c'est dans ce chaos, dans cette obscurité, dans ce doute que nous aurions assez confiance en notre chancelante raison et piteuse logique pour leur offrir en holocauste la mort, la sujétion et la misère... des autres!

Notre libertaire respect des opinions d'autrui est fait surtout de la conscience de notre faillibilité.

Certes, nous concevons un monde meilleur; mais nous ne voulons pas l'imposer. S'il est vrai, s'il répond réellement aux aspirations humaines, l'évolution le réalisera. Ce n'est que dans leur colossale vanité que les sectaires puisent la certitude que seuls ils ont raison contre tous, contre les choses et contre les hommes.

Notre libertaire respect des opinions d'autrui est fait surtout de la conscience de notre faillibilité.

Certes, nous concevons un monde meilleur; mais nous ne voulons pas l'imposer. S'il est vrai, s'il répond réellement aux aspirations humaines, l'évolution le réalisera. Ce n'est que dans leur colossale vanité que les sectaires puisent la certitude que seuls ils ont raison contre tous, contre les choses et contre les hommes.

Extrait de la Renaissance.
G. DEHERME.

Déterminisme et libre arbitre

Rien n'existe dans l'univers que la matière, l'impondérable et le surnaturel n'ont aucune réalité, et sont le simple produit de l'impossibilité où l'homme s'est trouvé, d'expliquer les phénomènes d'ordre purement naturel, dont la cause échappait à son intelligence, tels les rêves qui s'évanouissent au réveil, ce qui touche à la métaphysique n'a aucune certitude, illusions naïves qui ont pu satisfaire l'enfance ignorante de l'humanité, mais qui, aujourd'hui, ne sont que ridicules pour quiconque possède simplement quelques rudiments de science.

On ne se rend pas suffisamment compte de ce fait que les diverses conceptions métaphysiques léguées par nos ancêtres n'avaient pas pour but de spéculer dans de spéculatives rêveries. Philosophes et Penseurs cherchaient, ni plus ni moins que les savants modernes, l'explication des phénomènes naturels qui, dès la plus haute antiquité, ont éveillé la curiosité intellectuelle; leur tort a été de s'imaginer qu'ils pouvaient résoudre ces graves questions par la seule force du raisonnement, et, après avoir imaginé Dieu comme un axiome nécessaire, ils ont construit tout leur édifice à l'aide d'une série de déductions arbitraires, sans s'inquiéter de savoir s'ils étaient d'accord avec les faits. Le résultat était fatal: ils n'ont pas, dans le domaine naturel, découvert une seule loi, un seul principe, physique, chimie, histoire naturelle, physiologie, zoologie, etc., ne se sont pas enrichies par leur fait, d'une seule vérité; il y a plus, ils ne se sont même pas formé une idée exacte et rationnelle de ces sciences. Mais il ne faut pas se faire illusion sur ce point; ils croyaient sincèrement

N'est-ce pas, en effet, en voyant l'aspect différent des corps ronds, ovales, carrés, triangulaires, que nous prenons l'idée de la forme, leurs différences en développement, l'idée de volume, la place plus ou moins grande qu'ils occupent, l'idée d'étendue, et, par extension, celle d'espace, etc.

Je crois inutile sur ce point de multiplier des exemples que chacun pourra imaginer facilement.

L'homme est donc un être purement matériel qui fait partie d'un ensemble admirablement organisé, et, comme rouage de ce mécanisme universel, il obéit à la loi générale d'évolution qui dirige la matière, il subit des convulsions, des réactions, les renvoie à son tour, en un mot, accomplit une fonction régulière et joue un rôle nettement défini. Son action est donc parfaitement déterminée par la place qu'il occupe dans la nature, place inférieure si on la compare à celle des grands corps célestes, place importante, au contraire, si on l'examine dans le cadre plus restreint des règnes végétal et animal, car, dans cet ordre, elle se trouve au sommet de l'évolution.

Il serait trop long de m'étendre sur les principes de philosophie naturelle qui se dégagent de la doctrine de l'évolution universelle ou transformisme. Mais on en peut déduire, d'une façon absolue, que l'homme est sans action sur la marche de l'immense mécanisme dont il fait partie; il reçoit et transmet à titre de rouage, mais il n'est pas un générateur de forces. Il obéit et ne dirige pas.

Vous savez, je crois, le cas qu'il faut faire de la curieuse théorie de Darwin, tendant à faire de l'homme une sorte de puissance intermédiaire dans la nature, capable de créer des espèces nouvelles par voie de sélection artificielle; c'est de la métaphysique d'une autre sorte, sous couleur de philosophie naturelle. La seule chose que l'homme puisse faire, ayant découvert par l'observation et l'expérience les lois qui dirigent le monde organique, c'est d'appliquer ces lois et d'obtenir, dans les faits, la reproduction des phénomènes de l'ordre végétal ou animal que la nature a accomplis cent fois sous ses yeux.

C'est ainsi que le physicien et le chimiste, par l'application des lois physiques, obtiennent également la reproduction des phénomènes physiques et naturels.

Et de même qu'on ne s'avise pas de dire que ces derniers sélectionnent des qualités, accumulent des forces et créent des phénomènes, il ne faut pas avoir la prétention de penser que le naturaliste, qui obtient une variété végétale ou animale, fait autre chose que d'appliquer quelques-unes des lois qui président au développement de la nature organique.

Son seul mérite est d'avoir découvert ces lois.

Il est donc absolument scientifique de dire que l'homme, entraîné dans le courant de l'évolution universelle, suit sa destinée sans avoir la moindre influence sur les phénomènes qui s'accomplissent autour de lui. Mais cette influence qu'il n'a pas sur les choses extérieures la possède-t-il sur lui-même, en d'autres termes, dans quelle mesure est-il libre dans son évolution?

Eh bien, nous sommes obligés de déclarer que, dans son évolution organique comme dans son évolution intellectuelle, il ne possède aucune liberté. Il se développe physiquement et moralement d'après des lois fixes qu'il n'est en son pouvoir ni de changer ni de modifier, de même qu'il ne peut changer sa forme, modifier les différents phases de son existence: enfance, adolescence, âge mûr, décrépitude; de même qu'il est sans action sur la naissance et sur la mort, il ne saurait également apporter ni modification, ni changement dans la nature de ses idées, parce qu'il lui faudrait, au préalable, modifier complètement les différents aspects de la nature qui les lui inspirent.

Dans tous les pays, à toutes les époques, les hommes ont eu les notions du temps, de l'étendue, de l'espace, du volume, du poids, de la forme, de l'obscurité, de la lumière, du froid, du chaud, de la douleur et de la joie.

Miroir des choses extérieures, le cerveau humain ne peut refléter la nature que telle qu'elle se montre à lui, et tous les organes de l'homme étant les mêmes, reçoivent les mêmes impressions et les traduisent de la même manière.

Cela est si vrai que, quand un accident physiologique détermine...

actes sur l'origine desquels il ne possède aucune influence.

Il va s'en dire que je n'entends pas parler de cette liberté de fait, qui consiste, dans les opérations ordinaires de la vie, à aller à droite plutôt qu'à gauche, à tenir telle ligne de conduite plutôt que telle autre.

Quoi qu'en fait l'homme subisse des entraînements, des impulsions héréditaires qui influent sur sa manière d'agir et qui rendent sa responsabilité très relative, et surtout relative au concert social et au contrat qu'il a consenti avec ses semblables: au point de vue naturel, l'homme n'est ni libre ni responsable.

Ce que je prétends, c'est surtout qu'il est sans pouvoir, sans action sur l'ensemble des phénomènes organiques et moraux, qui lui créent une individualité spéciale au milieu des autres êtres organisés.

Qu'il ne sait ni d'où il vient, ni où il va, ni pourquoi il existe, car il n'est qu'un des organes du tout; que toutes ses sensations sont mises en mouvement par des causes étrangères; que toutes ses idées sont de simples réflexions cérébrales des aspects différents de la nature, qu'il subit les actions et les réactions du milieu naturel où il se trouve, sans pouvoir se soustraire aux conséquences qui en découlent.

Qu'enfin de la conception à la mort, c'est-à-dire pendant toute la durée du phénomène qui s'accomplit en lui, il ne cesse, dans son développement comme dans tous les actes de sa vie, d'être sous la plus étroite dépendance des lois qui régissent l'universalité des choses.

Dans ces conditions, la liberté de l'homme ressemble exactement à celle de l'acteur, qui peut bien jouer de telle ou telle façon, accentuer plus ou moins telle ou telle scène, mais n'a pas le droit de changer un seul mot à son rôle, et, à plus forte raison, à la pièce elle-même.

C'est ainsi que l'homme évolue sur la science du monde, accomplissant des actes dont les causes lui sont étrangères, et, moins heureux que l'acteur dont je viens de parler, il ne connaît pas l'ensemble du drame dont il n'est qu'un très inférieur comparse.

PETITE CORRESPONDANCE

Mme L. R. — Prière d'écrire au bureau du journal.

Paul Martinet. — J'envverais chez toi pour prendre la collection dont tu m'as parlé. G.

Manuel Devaldes. — Veuillez, je vous en prie si cela vous est possible, m'envoyer les réponses à votre enquête sur l'individualisme du « Libre » et de « Matines » (Georges).

Un peuple ne peut être libre qu'aux dépens de l'individu.

Car ce n'est pas l'individu qui dans cette liberté est la chose essentielle mais le peuple.

Plus libre est le peuple, plus esclave est l'individu.

C'est précisément à l'époque de la plus grande liberté que le peuple Athénien crée l'Ostracisme, bannit les athées et fait mourir par la ciguë le plus pur des penseurs.

M. S.

Tout ce que tu peux voilà ta fortune, si tu peux procurer du plaisir à des milliers, des milliers d'honorables pour cela, car il serait en ton pouvoir de ne pas le faire; c'est pourquoi ils doivent l'acheter ce plaisir.

Mais si tu ne peux faire plaisir à personne tu peux mourir de faim.

M. S.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL: 160 MILLIONS

Siège social: 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Dépôts de 100 fr. à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans: 3 1/2 0/0 net; d'impôt et de timbre); — Ordres de Bourse (France et Etranger); — Souscriptions sans frais; Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.); — Coupons

CHEMINS DE FER DE L'EST

La Compagnie des chemins de fer de l'Est rappelle aux voyageurs qu'elle met à leur disposition, pendant toute l'année, de nombreuses combinaisons qui permettent d'effectuer à des prix très réduits des excursions variées au nord des Alpes (parcours en dehors de l'Italie) et au sud des Alpes (parcours italiens).

CHEMIN DE FER DU NORD

Paris-Nord à Londres Via Calais ou Boulogne

Cinq services rapides quotidiens dans chaque sens.

Voie la plus rapide.

Tous les trains comportent des 2^e classes.

En outre, les trains de l'après-midi et de Melle de nuit partant de Paris-Nord pour Londres à 3 h. 30 soir et 9 h. soir, et de Londres pour Paris-Nord à 9 h. 45 soir et 9 h. soir, prennent les voyageurs munis de billets directs de 3^e classe.

Paris-Nord à Londres

Paris-Nord, départs: 1^{re} 2^e cl., 9 h. 30 m. 7 10 h. 30 m., 11 h. 50 m.; 1^{re}, 2^e, 3^e cl., 9 h. 30 s., 9 h. s.

Londres, arrivées: 4 h. 50 s., 5 h. 50 s., 8 h. 30 s.; 1^{re}, 2^e, 3^e cl., 11 h. 25 s., 5 h. 30 m.

Londres à Paris-Nord

Londres, départs: 1^{re}, 2^e, 3^e cl., 2 h. 45 s., 9 h. s.

Paris-Nord, arrivées: 1^{re}, 2^e cl., 4 h. 55 s., 5 h. 50 s., 7 h. s.; 1^{re}, 2^e, 3^e cl., 11 h. 10 s., 4 h. 50 m.

(Via-Calais)

La gare de Paris-Nord, située au centre des affaires, est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, la Belgique, la Hollande, l'Italie, les Indes, l'Egypte, l'Espagne, le Portugal, etc.

P.-L.-M.

Train à prix réduits de Paris à Rome

2^e classe: 113 fr. — 3^e classe: 67 fr. (aller et retour)

Aller. — Départ de Paris le 1^{er} avril à 2 h. 10 soir (trajet direct).

Retour. — Dans un délai de trois semaines, par tous les trains comportant des voitures de la classe du billet, à l'exception des trains express partant de Rome à 7 h. matin et 10 h. 50 soir. — Cinq arrêts facultatifs permettant de visiter Sienna, Florence, Pise, Gênes, Turin.

Billets délivrés, à dater du 10 mars, à la gare de Paris P. L. M., dans les bureaux succursales de la Compagnie, dans les agences spéciales, et dans toutes les gares et stations de la compagnie du Nord.

Nota. — On trouvera à Rome des billets spéciaux d'aller et retour pour Naples.

Prix: 1^{re} classe, 45 fr. 50. 2^e classe, 31 fr. 85. — 3^e classe, 20 fr. 05

Pendant la période du samedi, veille des Rameaux, au lundi de Pâques (du 30 mars au 8 avril 1901), les chemins de fer de l'Etat délivrent, aux familles d'au moins trois personnes, des billets d'aller et retour collectifs de toutes classes de Paris aux gares du réseau de l'Etat distantes d'au moins 125 kilomètres, et réciproquement.

La durée de validité de ces billets est de 33 jours, non compris le jour de départ.

Chacune des deux premières personnes paie le prix de deux billets simples; mais chaque membre de la famille en plus de deux n'a à payer que le prix d'un seul billet simple.

A l'occasion des fêtes de Pâques et par application des tarifs spéciaux G. V. numéro 2 et G. V. numéro 9, les coupons de retour

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital: 150 millions de francs

SIÈGE SOCIAL: 14, rue Bergère

SUCURSAL: 2, place de l'Opéra, Paris

Président: M. DENORMANDIE, *, ancien gouverneur de la Banque de France, vice-président de la Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée.
Directeur général: M. Alexis ROSTAND, O. *.

OPÉRATIONS DU COMPTOIR

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Comptes de Chèques, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Paiements de Coupons, Envois de fonds en Province et à l'Etranger, Garde de Titres, Prêts hypothécaires Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair, Paiements de coupons: (Paris-Lyon-Méditerranée, Ouest, Orléans, Est, Midi, Suez, Crédit Foncier, Ville de Paris, Fonds Helléniques, Russes, Tunisiens, etc.)

AGENCES

Bureaux de quartier dans Paris

A. 147, b. St-Germain;	M. 87, avenue Kleber;
B. 108, rue de Rivoli;	N. 35, av. Mac-Mahon;
C. 2, quai de la Rapée;	O. 71, b. Montparnasse;
D. 11, rue Rambuteau;	P. 27, f. Saint-Antoine;
E. 16, rue de Turbigo;	R. 53, b. Saint-Michel;
F. 4, pl. de la République;	S. 2, rue Pascal;
G. 24, rue de Flandre;	T. 1, avenue de Villiers;
H. 2, r. du 4-Septembre;	U. 49, av. Ch.-Elysées;
I. 84 boul. Magenta;	V. 85, av. d'Orléans;
K. 92, b. Richard-Lenoir;	X. 69, r. du Commerce,
L. 86, avenue de Cligny;	Grenelle.

Bureaux de banlieue

Levallois-Per. et 3, place de la République.
Enghien: 47, Grande-Rue.

Asnières: 8, rue de Paris. — Charenton. 50 rue de Paris. — Neuilly-sur-Seine: 92, av. de Neuilly.

Agences en province

Abbeville, Agen, Aix-en-Provence, Alais, Amiens, Angoulême, Arles, Avignon, Bagnères-de-Luchon, Bagnols-sur-Cèze, Beaucaire, Beaune, Bergerac, Béziers, Bordeaux, La Bourboule, Caen, Calais, Cannes, Carcassonne, Castres, Cavaillon, Cette, Chagny, Chalons-sur-Saône, Châteaurenard, Clermont-Ferrand, Cognac, Condé-sur-Noireau, Dax, Deauville-Trouville, Dieppe, Dijon, Dunkerque, Elbeuf, Epinal, Evreux, Flers, Gray, Le Havre, Hazebrouck, Issouire, Jarnac, La Ferté-Macé, Lésignan, Libourne, Lille, Limoges, Lyon, Manosque, Le Mans, Marseille, Mazamet, Mont-de-Marsan, Le Mont-Dore, Montpellier, Nancy, Nantes, Narbonne, Nice, Nîmes, Orange, Orléans, Périgueux, Perpignan, Reims, Remiremont, Roanne, Roubaix, Rouen, Royat, Saint-Chamond, Saint-Dié, Saint-Etienne, Salon, Toulouse, Tourcoing, Vichy, Villefranche-sur-Saône, Villeneuve-sur-Lot, Vire.

Agences dans les pays de protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Majunga, Tamatave, Tananarive.

Agences à l'étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bombay, Calcutta, San-Francisco, New-Orléans, Melbourne, Sydney, Tanager.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra et dans les principales Agences.



Une clé spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée à son gré par le locataire. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

meilleur; mais nous ne voulons pas l'imposer. S'il est vrai, s'il répond réellement aux aspirations humaines, l'évolution le réalisera. Ce n'est que dans leur colossale vanité que les sectaires puisent la certitude que seuls ils ont raison contre tous, contre les choses et contre les hommes.

Extrait de la Renaissance.
G. DEHERME.

Déterminisme et libre arbitre

Rien n'existe dans l'univers que la matière, l'impondérable et le surnaturel n'ont aucune réalité, et sont le simple produit de l'impossibilité où l'homme s'est trouvé, d'expliquer les phénomènes d'ordre purement naturel, dont la cause échappait à son intelligence, tels les rêves qui s'évanouissent au réveil, ce qui touche à la métaphysique n'a aucune certitude, illusions naïves qui ont pu satisfaire l'enfance ignorante de l'humanité, mais qui, aujourd'hui, ne sont que ridicules pour quiconque possède simplement quelques éléments de science.

On ne se rend pas suffisamment compte de ce fait que les diverses conceptions métaphysiques léguées par nos ancêtres n'avaient pas pour but de s'égarer dans de spéculatives rêveries. Philosophes et Penseurs cherchaient, ni plus ni moins que les savants modernes, l'explication des phénomènes naturels qui, dès la plus haute antiquité, ont éveillé la curiosité intellectuelle; leur tort a été de s'imaginer qu'ils pouvaient résoudre ces graves questions par la seule force du raisonnement, et, après avoir imaginé Dieu comme un axiome nécessaire, ils ont construit tout leur édifice à l'aide d'une série de déductions arbitraires, sans s'inquiéter de savoir s'ils étaient d'accord avec les faits. Le résultat était fatal: ils n'ont pas, dans le domaine naturel, découvert une seule loi, un seul principe, physique, chimie, histoire naturelle, physiologie, zoologie, etc., ne se sont pas enrichies par leur fait, d'une seule vérité; il y a plus, ils ne se sont même pas formé une idée exacte et rationnelle de ces sciences. Mais il ne faut pas se faire illusion sur ce point; ils croyaient sincèrement faire de la science naturelle en partant de principes surnaturels.

Les savants modernes ont procédé d'autre sorte et, à l'aide de la méthode purement scientifique d'observation, d'analyse et de synthèse, ils ont réalisé dans toutes les branches ces éclatantes découvertes que nul n'ose-rait mettre en doute aujourd'hui. Il n'était guère possible de démontrer d'une façon plus victorieuse la fausseté des principes métaphysiques, sur lesquels les anciens ont basé toutes leurs connaissances. Eh bien! aujourd'hui que les résultats obtenus par ces derniers sont unanimement considérés comme dénués de toute valeur scientifique, comment se fait-il que certains esprits veuillent encore conserver des principes qui n'ont conduit qu'aux plus grossières erreurs.

Il y a là, croyons-nous, un argument bien difficile à renverser. Et si, en présence de phénomènes naturels tangibles, que chacun pouvait observer, les principes métaphysiques, ainsi que les procédés de raisonnement dont se sont servis les anciens, ne les ont conduits qu'à un résultat négatif, comment voudrait-on nous faire admettre que dans le domaine plus délicat des phénomènes intellectuels, les mêmes principes et les mêmes procédés de raisonnement aient pu donner un résultat meilleur.

Il y a longtemps déjà que le procès est jugé, et la discussion est aujourd'hui sans appel. Tous les phénomènes procèdent de la même cause; tout ce qui existe dans l'Univers obéit aux mêmes lois et font partie du même mécanisme.

Il n'y a pas d'exception à faire pour les phénomènes dits intellectuels ou moraux, car il n'existe pas une seule opération de l'intelligence, une seule pensée, qui ne soit le reflet porté au cerveau par les nerfs, d'une sensation causée par un phénomène matériel. Toutes les conceptions humaines sont dues à l'influence exercée sur l'esprit de l'homme par les différents aspects de la nature, et les philosophes spiritualistes n'ont tenté de soustraire nos idées abstraites à cette influence que dans le seul but d'en attribuer le don à une puissance supérieure.

phénomène, l'ordre végétal ou animal que la nature a accompli cent fois sous ses yeux.

C'est ainsi que le physicien et le chimiste, par l'application des lois physiques, obtiennent également la reproduction des phénomènes physiques et naturels.

Et de même qu'on ne s'avise pas de dire que ces derniers sélectionnent des qualités, accumulent des forces et créent des phénomènes, il ne faut pas avoir la prétention de penser que le naturaliste, qui obtient une variété végétale ou animale, fait autre chose que d'appliquer quelques-unes des lois qui président au développement de la nature organique.

Son seul mérite est d'avoir découvert ces lois.

Il est donc absolument scientifique de dire que l'homme, entraîné dans le courant de l'évolution universelle, suit sa destinée sans avoir la moindre influence sur les phénomènes qui s'accomplissent autour de lui. Mais cette influence qu'il n'a pas sur les choses extérieures la possède-t-il sur lui-même, en d'autres termes, dans quelle mesure est-il libre dans son évolution?

Est-il donc, nous le verrons obligé de déclarer que, dans son évolution organique comme dans son évolution intellectuelle, il ne possède aucune liberté. Il se développe physiquement et moralement d'après des lois fixes qu'il n'est en son pouvoir ni de changer ni de modifier, de même qu'il ne peut changer sa forme, modifier les différentes phases de son existence: enfance, adolescence, âge mûr; décrépitude; de même qu'il est sans action sur la naissance et sur la mort, il ne saurait également apporter ni modification, ni changement dans la nature de ses idées, parce qu'il lui faudrait, au préalable, modifier complètement les différents aspects de la nature qui les lui inspirent.

Dans tous les pays, à toutes les époques, les hommes ont eu les notions du temps, de l'étendue, de l'espace, du volume, du poids, de la forme, de l'obscurité, de la lumière, du froid, du chaud, de la douleur et de la joie.

Miroir des choses extérieures, le cerveau humain ne peut refléter la nature que telle qu'elle se montre à lui, et tous les organes de l'homme étant les mêmes, reçoivent les mêmes impressions et les traduisent de la même manière.

Cela est si vrai que, quand un accident physiologique détruit un organe, toutes les idées qui naissent des sensations éprouvées par cet organe n'existent plus dans le cerveau de l'individu privé de cette fonction. C'est ainsi que les aveugles n'ont aucune idée des couleurs, les sourds des sons, et les ennuqués du coit.

Si vous pouviez ainsi supprimer tous les organes de sensation, tous les organes qui portent le reflet des choses extérieures au cerveau, vous auriez un être qui n'aurait aucune idée.

On ne comprend guère comment, en face de vérités aussi simples, l'ancienne Scholastique ait perdu des siècles à discuter le problème de l'origine des idées, et ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'il y ait encore actuellement des philosophes, qui usent leurs jours sur cette question que l'observation suffit à résoudre.

Donneriez-vous la sensation des parfums à un homme privé d'odorat? Non! N'est-ce pas? Dans ce cas, toute la série d'idées roulant sur les parfums les plus subtiles jusqu'aux odeurs désagréables, ne germera pas dans son cerveau, et s'il n'avait pas autour de lui ses semblables, qui, doués de l'organe qui lui manque, lui en parleront néanmoins, il serait privé dans son langage de toutes les expressions destinées à les exprimer.

L'ouïe engendre toutes les idées des sons, la vue est, de tous nos sens, le plus grand générateur d'idées. Sans la vue, l'on peut dire que l'homme serait privé de la plus grande partie de ses sensations et par conséquent de ses idées et de son langage; il est donc dans son développement moral, aussi bien que dans son développement organique l'esclave absolu des phénomènes extérieurs.

Alors, me dira-t-on, vous niez la liberté humaine?

Il faudrait s'étendre sur le sens que l'on doit attacher au mot liberté, appliqué aux actions de l'homme, j'affirme que tous les actes de l'homme sont déterminés par ses sensations, et que ses sensations sont à leur tour déterminées par l'influence directe des phénomènes extérieurs.

La liberté consiste donc à accomplir des

quelques-uns des phénomènes que l'on ne peut pas faire, et qui sont le résultat de la nature.

PETITE CORRESPONDANCE

Mme L. R. — prière d'écrire au bureau du journal.

Paul Martinet. — J'envverais chez toi pour prendre la collection dont tu m'as parlé. G.

Manuel Devaldes. — Veuillez, je vous en prie si cela vous est possible, m'envoyer les réponses à votre enquête sur l'individualisme du « Libre » et de « Mathes » (Georges).

Un peuple ne peut être libre qu'aux dépens de l'individu.

Car ce n'est pas l'individu qui dans cette liberté est la chose essentielle mais le peuple.

Plus libre est le peuple, plus esclave est l'individu.

C'est précisément à l'époque de la plus grande liberté que le peuple Athénien créa l'Ostracisme, bannit les ennemis et fait mourir par la ciguë le plus pur des penseurs.

M. S.

Tout ce que tu peux voilà ta fortune, si tu peux procurer du plaisir à des milliers, des milliers d'honorables pour cela, car il serait en ton pouvoir de ne pas le faire; c'est pourqu'ils doivent t'acheter ce plaisir.

Mais si tu ne peux faire plaisir à personne tu peux mourir de faim.

M. S.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL: 160 MILLIONS

Siège social: 54 et 55, rue de Provence, à Paris.

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans: 3 1/2 0/0 net; d'impt et de timbre); — Ordres de Bourse (France et Etranger); — Souscriptions sans frais; Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Obl.; de Ch. de fer, Obl. et bons à lots, etc.); — Coupons; — Mise en règle de titres; — Avances sur titres; — Escompte et Encaissements d'Effets de commerce; — Gardes de Titres; — Garantie contre le remboursement au pair; — Transports de fonds (France et Etranger); — Billets de crédit circulaires; — Lettres de Crédit; — Renseignements; — Assurances; — Services de Correspondant, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Compartiments depuis 5 fr. par mois; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension. 58 bureaux à Paris et dans la banlieue 285 agences en Province. 1 agence à Londres, correspondants sur tous les places de France et de l'Etranger.

CHEMIN DE FER DU NORD

La Compagnie du Chemin de fer du Nord d'accord avec le Chemin de fer de Ceinture délivre des billets simples et d'aller et retour au départ de ses gares de banlieue à destination des stations de la Petite Ceinture et réciproquement.

Les voyageurs peuvent donc passer directement des quais de la gare principale à ceux de la nouvelle gare de ceinture, située rue du Faubourg-Saint-Denis, sans être obligés de sortir pour aller reprendre un nouveau billet au guichet.

ÉTAT

AVIS IMPORTANT

L'administration des chemins de fer de l'Etat a mis en service un système d'appareils garde-place permettant aux voyageurs de s'assurer à l'avance les places qui leur conviennent dans les trains rapides et dans certains trains express. Ces places peuvent être retenues dans les gares de Paris-Montparnasse toute l'année; Royan, pendant le service d'été; Bordeaux, pendant le service d'hiver, au prix de 1 franc pour toutes classes.

l'Allemagne, la Russie, la Belgique, la Hollande, l'Italie, les Indes, l'Égypte, l'Espagne, le Portugal, etc.

P.-L.-M.

Train à prix réduits de Paris à Rome

2^e classe: 103 fr. — 3^e classe: 67 fr. (aller et retour)

Aller. — Départ de Paris le 1^{er} avril à 2 h. 10 soir (trajet direct).

Retour. — Dans un délai de trois semaines, par tous les trains comportant des voitures de la classe du billet, à l'exception des trains express partant de Rome à 7 h. matin et 10 h. 50 soir. — Cinq arrêts facultatifs permettant de visiter Sienne, Florence, Pise, Gênes, Turin.

Billets délivrés à dater du 10 mars à la gare de Paris P. L. M., dans les bureaux succursales de la Compagnie, dans les agences spéciales, et dans toutes les gares et stations de la compagnie du Nord.

Nota. — On trouvera à Rome des billets spéciaux d'aller et retour pour Naples.

Prix: 1^{re} classe, 45 fr. 50. 2^e classe, 31 fr. 85. — 3^e classe, 20 fr. 65

Pendant la période du samedi, veille des Rameaux, au lundi de Pâques (du 30 mars au 8 avril 1901), les chemins de fer de l'Etat délivrent, aux familles d'au moins trois personnes, des billets d'aller et retour collectifs de toutes classes de Paris aux gares du réseau de l'Etat distantes d'au moins 125 kilomètres, et réciproquement.

La durée de validité de ces billets est de 33 jours, non compris le jour de départ.

Chacune des deux premières personnes paie le prix de deux billets simples; mais chaque membre de la famille en plus de deux n'a à payer que le prix d'un seul billet simple.

A l'occasion des fêtes de Pques et par application des tarifs spéciaux G. V. numéro 2 et G. V. numéro 9, les coupons de retour délivrés à partir du 30 mars 1901, dont la validité normale expirerait avant le 18 avril 1901, sont exceptionnellement valables jusqu'aux derniers trains de la journée du jeudi 18 avril.

QUEST.

AVIS IMPORTANT

Les places disponibles après la formation du train et jusqu'au moment du départ des mêmes trains, peuvent également être réservées moyennant la perception de 0 fr. 50 pour la première et la deuxième classe, et de 0 fr. 25 pour la troisième classe.

La Compagnie P.-L.-M. organise, avec le concours de l'agence française des voyages Duchemin plusieurs excursions permettant de visiter (tous frais compris):

1^{re} L'Italie (semaine Sainte à Rome) du 29 mars au 24 avril.

Prix: 1^{re} classe, 960 fr.; 2^e classe 870 fr.

2^e La Corse, du 4 au 23 avril.

Prix: 1^{re} classe, 630 fr.; 2^e classe, 575 fr.

3^e D'assister à la revue navale à Toulon (de Marseille à Toulon et retour, séjour à bord du paquebot) du 8 au 12 avril.

Prix: 1^{re} classe, 280 fr.; 2^e classe, 225 fr.

NORD

A l'occasion des fêtes de Pâques la Compagnie du Nord met en marche un train de plaisir express de Paris à Bruxelles per mettant de passer quatre jours à Bruxelles.

Départ de Paris dans la nuit du 6 au 7 avril à minuit 10; arrivée à Bruxelles, le 7 à 6 h. 27 du matin.

Départ de Bruxelles, le 10 avril à 9 h. 58 du soir; arrivée à Paris, le 11 à 5 h. du matin.

Prix des billets (aller et retour):

2^e classe: 18 fr. 35; 3^e classe, 11 fr. 75,

Nota. — Il ne sera pas admis de bagages à l'enregistrement,

Abbeville, Agen, Aix-en-Provence, Alais, Amiens, Angoulême, Arles, Avignon, Bagères-de-Luchon, Bagnols-sur-Cèze, Beaumont, Beanne, Bergerac, Béziers, Bordeaux, La Bourboule, Caen, Calais, Cannes, Carcassonne, Caumont, Cavaillon, Cette, Chagny, Chalons-sur-Saône, Châteauneuf, Clermont-Ferrand, Cognac, Condé-sur-Noireau, Dax, Deauville-Trouville, Dieppe, Dijon, Dunkerque, Elbeuf, Epinal, Fismes, Flers, Gray, Le Havre, Hazebrouck, Issou, Jarnac, La Ferté-Macé, Lésignan, Libourne, Lille, Limoges, Lyon, Manosque, Le Mans, Marseille, Mazamet, Mont-de-Marsan, Le Mont-Dore, Montpellier, Nancy, Nantes, Narbonne, Nice, Nîmes, Orange, Orléans, Périgueux, Perpignan, Reims, Romorontin, Roanne, Roubaix, Rouen, Royat, Saint-Chamond, Saint-Dié, Saint-Etienne, Salon, Toulouse, Tournai, Vichy, Villefranche-sur-Saône, Villeneuve-sur-Lot, Vire.

Agences dans les pays de protectorat

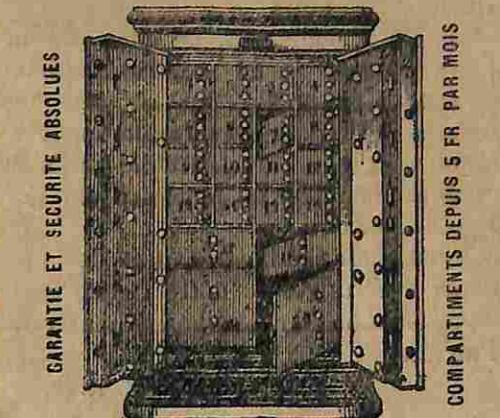
Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Majunga, Tamatave, Tananarive.

Agences à l'étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bombay, Calcutta, San-Francisco, New-Orléans, Melbourne, Sydney, Tanager.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 11, rue Bergère, 2, place de l'Opéra et dans les principales Agences.



Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée à son gré par le locataire. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ECHEANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées

De 6 mois jusqu'à 1 an 2 0/0 | De 18 m. jusqu'à 2 ans 3 0/0
De 1 an jusqu'à 18 m. 2 1/2 0/0 | A 2 ans et au delà ... 3 1/2 0/0

Les Bons délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du Dépositaire. Les intérêts sont représentés par des Bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, suivant les conventions du Dépositaire. Les Bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX STATIONS BALNÉAIRES

Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales Villes d'Eaux: Nice, Cannes, Vichy, Dieppe, Trouville-Deauville, Dax, Royat, Le Havre, La Bourboule, le Mont-Dore, Bagnères-de-Luchon, etc.; ces agences traitent toutes les opérations, comme le siège, social et les autres agences, de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CREDIT POUR VOYAGES

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des Lettres de Crédit circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salon des Accrédités, Branch office, 2, place de l'Opéra

Special department for travellers and letters of credit. Luggage stored. Letters of credit cashed and delivered throughout the world.

Exchange office.
THE COMPTOIR NATIONAL receives and sends parcels addressed to them in the name of their clients or bearers of credit.

L'Imprimeur-Gérant: PAUL ALAS LUQUETAS
10, rue de Bruxelles.

MANQUE de FORCES
Anémie, Chlorose, Débilité, Spéciment

le FER BRAVAIS

expérimenté par les plus grands médecins du monde est absolument nécessaire à l'économie. Il est le seul assimilable et passe de suite dans le sang. Il ne constipe pas, ne fatigue pas l'estomac et ne noie pas les dents. En prendre 20 gouttes à chaque repas. Demander la Véritable Marque. Se trouve dans toutes les Pharmacies. 6 ROS. 40, Rue Saint-Laure, PARIS

GRAINS de Santé
Contre la **CONSTIPATION**
EXIGER les VÉRITABLES. 1^{re} PHARMACIE

Rose-Irine Crème

PARFUMERIE pour les soins hygiéniques de la peau, — beauté du teint, relouté invisible et charmeur du visage. MERVEILLEUSE pour l'emploi de la poudre de riz qu'elle fait adhérer admirablement. **INCOMPARABLE** pour empêcher crevasses, gercures et faire disparaître boutons, efflorescences et rougeurs. — Pour les MESSIEURS, elle est le **neo-plus-ultra** des crèmes et enlève le feu du rasoir. Prix des flacons, depuis 2 fr. et 4 fr.

DÉPOT : 11, RUE DU COLISÉE, PARIS

TERPINE-COCA MARIANI

Liquor anticatarrhale et antineurasthénique. 2 à 4 cuillerées par jour. Boul. Haussmann, 41, Paris et Pharm.

EAU DE SUEZ

DENTIFRICE ANTISEPTIQUE

Vaccino de la Bouche
Préserve les Dents de la Carie,
les Guérit, les Conserve
Rafraichit et Parfume la Bouche.

POUDRE ET PÂTE DENTIFRICES de SUEZ

EST LE SEUL Dentifrice antiseptique qui supprime les **MAUX DE DENTS**

EUCALYTA — EAU de TOILETTE à l'Eucalyptus.
Demander Brochure à M. SUEZ, 14, Rue de l'Echiquier, Paris.

LE TRÉSOR DU MARCHEUR

Baume souverain pour la destruction radicale et sans douleur des **CORS AUX PIEDS**
DURILLONS, ŒILS DE PERDRIX et VERRUES
Prix : 1 fr. franco

AD. BARRET, à BELLEVUE (S.-et-O.)
En vente chez tous les Coiffeurs, Herboristes et Marchands de chaussures. DÉPOSÉ

NOUVEL ATLAS COLONIAL

PAR **Henri MAGER**
Membre du Conseil supérieur des Colonies (1892-1897)
Conseiller de Commerce extérieur

— 20^e MILLE —

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère des Colonies

Contenant 21 cartes en couleur, 19 en noir
PRIX franco : 1 fr. 50

E. FLAMMARION, éditeur
26, rue Racine, PARIS

E. FLAMMARION, Editeur, 26, rue Racine, PARIS

Paris **GEORGES FRAGEROLLE**

CHANSONS DES SOLDATS DE FRANCE
Poésies et Dessins de **TIRET-BOGNET**

UN ALBUM IN-4^o OBLONG. PRIX. . . 6 fr. $\frac{1}{2}$ ENVOI FRANCO contre Mandat-Poste

VINS de RAISINS SECS (garantis pur Corinthe)
Type ordinaire et type supérieur (dit entre 2 mers)

DISTILLERIE DE VINS
Par la Vapeur

ÉMILE TATÉ & C^{ie}

10, Rue Joan Pigeon — CHARENTON (Seine) — TÉLÉPHONE.



QUINQUINA DUBONNET
Apéritif, Tonique et excite l'Appétit. — Se trouve partout.

E. FLAMMARION, Editeur, 26, rue Racine, PARIS

L'Abbé NAUDET

NOTRE DEVOIR SOCIAL
(Questions pratiques de morale individuelle et sociale)

Un volume in-18. Prix franco 3 fr. 50
ENVOI CONTRE MANDAT-POSTE

COMPTOIR CENTRAL D'OPTIQUE

26, RUE VIVIENNE (ANGLE)
Ne pas confondre

FOURNISSEUR DE SA MAJESTÉ LA REINE D'ESPAGNE

PINCE-NEZ LUNETTES FACES-A-MAIN LOUPES JUMELLES

Le meilleur marché de Paris à qualité égale
(10 0/0 AUX ARTISTES)

OPTIQUE MÉDICALE FOURNISSEUR des HOPITAUX



BUREAUX & MAGASINS : 65, Boul. de Strasbourg, 65 ATELIERS : 6, Passage du Désir, 6
Envoi franco du Prospectus sur demande

CONDIMENTIÈRE HYGIÉNIQUE ÉCONOMIQUE
Remplissant les Salières, Saloirs, Poivriers.

TOUJOURS PROPRE TOUJOURS FERMÉE

Servant le Sel, la Poivre et les autres condiments en poudre à l'abri des poussières.

NICKELÉ 6^{fr}
ARGENTÉ 10^{fr}

En Vente chez les Orfèvres, Bijoutiers, etc.

18, RUE DES MATHURINS PRÈS DE L'OPÉRA

LE HAMMAM
BAINS TURCO-ROMAINS

SUDATION
MASSAGE
LAVAGE
PISCINE
SALONS DE REPOS
SALON DE COIFFURE
PÉDICURE, BUFFET
HYDROTHERAPIE COMPLÈTE
SALLE DE GYMNASTIQUE.

BAIN DES DAMES 47, Brd HAUSSMANN

GUILLEMINOT, ROUX & C^{ie}

6, rue Choron, 6.
PARIS

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES
" LA PARFAITE "

PAPIERS — PRODUITS
APPAREILS ET ACCESSOIRES

Envoi franco du Catalogue

CHEMINS DE FER DE L'EST

Voyages Circulaires en Italie

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est rappelle qu'elle met à la disposition des voyageurs pendant toute l'année des billets circulaires à itinéraires fixes dits « Au Nord et au Sud des Alpes », qui permettent de faire des excursions variées en Italie dans des conditions très économiques, soit au départ de Paris, via Troyes-Belfort, soit au départ des principales gares situées sur l'itinéraire.

Ces excursions peuvent encore être effectuées au moyen de billets circulaires italiens dits « Au Sud des Alpes », qui sont délivrés pendant toute l'année par les gares du réseau de l'Est conjointement avec des carnets de parcours français à itinéraires facultatifs du Tarif G. V. N° 105, commun aux sept grands réseaux ou avec des carnets à coupons combinables Est-P.-L.-M. et les billets combinables suisses.

Les billets désignés ci-dessus ont une durée de validité de 60 jours.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Billets d'Aller et Retour

La Compagnie de l'Ouest délivre, toute l'année, de toute gare ou halte à toute gare ou halte de son réseau, des billets d'aller et retour comportant une réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e cl, sur les prix doublés des billets simples à place entière.

La durée de validité des billets est fixée ainsi qu'il suit :

2 jours	pour les parcours jusqu'à 125 kilomètres
3 —	— de 126 à 250 —
4 —	— 251 à 400 —
5 —	— 401 à 500 —
6 —	— 501 à 600 —
7 —	— au-dessus de 600 —

non compris les dimanches et fêtes.

Cette durée peut être, à deux reprises, prolongée de moitié, moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 50 0/0 du prix initial du billet.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

La Compagnie d'Orléans a l'honneur de prévenir le public qu'elle a mis en vigueur, depuis le 10 février dernier, les nouvelles dispositions ci-après, relatives à la délivrance et à l'extension des billets Aller et Retour sur son réseau.

Les billets d'aller et retour, qui sauf pour certains points exceptionnels tels que Paris, Bordeaux, Nantes et Toulouse ne sont actuellement délivrés que dans une région de 100 kilomètres, seront désormais délivrés de toute gare à toute gare du réseau.

Les durées de validité seront augmentées]

Elles seront au moins de 2 jours pour les parcours jusqu'à 60 kilomètres, savoir, le jour du départ et le lendemain, pour les distances supérieures à 60 kilomètres, la durée de validité sera de 1 jour par 100 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres, non compris le jour de départ et celui d'arrivée.

La durée de validité pourra être à deux reprises prolongée de moitié, moyennant paiement d'un supplément de 10 0/0 pour chaque prolongation.

Enfin, moyennant le paiement d'un supplément fixé à 1 fr., 0 fr. 75 ou 0 fr. 50, suivant la classe, les voyageurs porteurs de billets AR comportant un parcours d'au moins 300 kilomètres (600 kilomètres aller et retour) seront autorisés à s'arrêter deux fois en route, au cours de leur voyage.